



HKU



Commune

N° de /IDV

FAA'A

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2024****DELIBERATION N° 13/2024**Adoptant le Budget Annexe Déchets de la
Commune de FAA'A au titre de l'exercice 2024Date de convocation :1^{er} mars 2024Date d'Affichage :1^{er} mars 2024Date de séance :

7 mars 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 35
 PRESENTS : 25
 PROCURATIONS : .. 01
 VOTANTS : 26
 POUR : 26
 CONTRE : 00
 ABSTENTION : 00

Le jeudi 7 mars 2024 à 16h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Oscar TEMARU, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar	X		
MAKER Robert	X		
TEMARU Tetuahau	X		
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEM Y André		X	
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline	X		
TEAUNA ép POIA Clarisse	X		
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard		X	
HATETE ép TAHARAGI Linda			C. TEAUNA-POIA
APUARII Léon	X		
LO Tai Chan	X		
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana		X	
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Béline	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
SANFORD Vetea	X		
TOKORAGI Ole	X		
PURENI Tunui	X		
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha	X		
PEDRON Michel		X	
ATEO Pura	X		
RICHMOND Maruia		X	
PATU Kalina	X		
KAIMUKO Tehaatokoau		X	
VAHINE Théodora	X		
CROLAS ép SACHET Isabelle		X	
FAATAU Luc	X		
BOUISSOU Jean-Christophe	X		
TUPANA Moihara		X	
TARAHU-ATUAHIVA Teura		X	
TEUIRA Jean-Paul	X		



Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 25, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Robert MAKER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

BUDGET ANNEXE DECHETS 2024

Le projet de budget annexe Déchets est équilibré en recettes et dépenses à 517 MF dont :

- 346 millions FCFP, soit 67 % du budget, pour la section de fonctionnement
- 171 millions FCFP, soit 33 % du budget, pour la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 346 MF, soit 44 MF et 14% de plus par rapport à 2023. Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Chap	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
013	Atténuations des charges	1 705 000	0,5%	1 000 000	705 000	71%
70	Produits des services du domaine	205 000 000	59%	202 100 000	2 900 000	1%
77	Produits exceptionnels	139 394 663	40%	99 722 000	39 672 663	40%
Recettes réelles		346 099 663	100%	0	346 099 663	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	396 337	0,1%	0	396 337	-
Recettes d'ordre		396 337	0,1%	0	396 337	-
Total Recettes fonctionnement		346 496 000		302 822 000	43 674 000	14%

✦ **Chapitre 013 – Atténuation des charges (1,7 millions, 0,5%) :**

Il s'agit des indemnités journalières remboursées par la CPS au titre d'arrêts maladie.

✦ **Chapitre 70 – Produits des services (205 millions, 59%) :**

Les recettes tiennent compte des réalisations 2023 avec une évolution de 3 MF notamment au niveau des redevances des déchets ménagers, et à contrario, les droits d'accès à la décharge diminuent de 24 MF et estimés à 3,8 MF compte tenu des recettes encaissées en 2023 et en l'absence de production des états d'accès par le SPIC Déchet pour facturation.

✦ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels (139 millions, 40%) :**

Les produits correspondent à la subvention d'équilibre (+40 MF) et s'explique notamment par l'évolution des dépenses de fonctionnement (+44 MF) et des recettes non facturées au titre du droit d'accès à la décharge.

✦ **002 – Résultat de fonctionnement reporté (396 337 FCFP, 0,1%) :** reprise anticipée du résultat excédentaire 2023.

Dépenses

Comme pour les recettes, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 346 MF, selon la répartition suivante par chapitre :

Chap	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
011	Charges à caractère général	70 988 000	20%	54 670 000	16 318 000	30%
012	Charges de personnel	214 206 000	62%	193 710 000	20 496 000	11%
67	Charges exceptionnelles	536 000	0,2%	500 000	36 000	7%
Dépenses réelles		285 730 000	82%	248 880 000	36 850 000	15%
042	Opérat* d'ordre de transfert	60 766 000	18%	53 942 000	6 824 000	13%
Dépenses d'ordre		60 766 000	18%	53 942 000	6 824 000	13%
Total Dépenses fonctionnement		346 496 000		302 822 000	43 674 000	14%

✦ **Chapitre 011 – Charges à caractère général (71 millions, 20%) :**

Basées sur les réalisations 2022-2023, les charges générales sont estimées à 71 MF, soit +16 MF en raison notamment de la sous-traitance de la collecte des déchets (+6 MF), de l'entretien et réparation des matériels roulants (+3 MF), des fournitures de petit équipement (+3 MF), les frais de carburant (+2 MF) et les locations d'engins lourds (+1 MF).

✦ **Chapitre 012 – Charges du personnel (214 millions, 62%) :**

Elles augmentent de 20 MF (+11%) et tiennent compte notamment du GVT (+1,3 MF), de la CPS (+2 MF), du SMIG (+2,6 MF), de la valeur du point d'indice (1452 à 1489, soit +1,7 MF), des avancements d'échelon des catégories C et D (+195 000 FCFP) et des effectifs supplémentaires (+5,5 MF).

✦ **Chapitre 67 – Produits exceptionnels (536 000 FCFP, 0,2%) :**

Les charges exceptionnelles correspondent aux annulations de titres de redevances des déchets

ménagers pour double imposition et erreur d'imposition.

✦ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section (61 MF, 18%) :**

Il s'agit des dotations aux amortissements (+7 MF) suite aux achats et travaux d'investissement réalisés jusqu'au 31/12/2023.

Résultat

La balance générale de fonctionnement est arrêtée en équilibre à 346 MF grâce à une subvention exceptionnelle du budget principal de 139 MF. L'optimisation du plan de collecte (modalités et fréquences de collecte), la modernisation des équipements et le redéploiement du personnel, de même que la restructuration des tarifs selon le service réellement rendu (nature et quantité de déchets collectés et traités), devraient permettre de rétablir progressivement l'équilibre du service.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Les recettes d'investissement sont estimées à 171 MF, soit 109 MF de plus qu'en 2023, et sont réparties par chapitre comme suit :

Chapitre	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
2021010	FIP 2 grues équipées pr camion à grappin	5 953 688	3%	0	5 953 688	-
2022010	CDT 15 bornes à canette et 4 à textile	5 482 028	3%	7 831 000	-2 348 972	-30%
Recettes réelles		11 435 716	7%	7 831 000	3 604 716	46%
001	Solde d'exécution reporté	98 617 702	58%	0	98 617 702	-
040	Opérat° d'ordre de transfert ent/sections	60 766 000	36%	53 942 000	6 824 000	13%
Recettes d'ordre		159 383 702	93%	53 942 000	105 441 702	195%
Total Recettes d'investissement		170 819 418		61 773 000	109 046 418	177%

Les opérations d'équipement de 11,4 MF correspondent aux restes à réaliser 2023.

Les dotations aux amortissements (+7 MF) intègrent les achats et travaux immobilisés réalisés jusqu'au 31 décembre 2023.

Le solde d'exécution reporté de 98,6 MF concerne la reprise du résultat excédentaire 2023.

Dépenses

De même que pour les recettes, les dépenses d'investissement s'élèvent à 171 MF :

Chap	Intitulé	BP 2024	%	BP 2023	Ecart en montant	Ecart en %
20	Immobilisations incorporelles	0	0,0%	14 483 000	-14 483 000	-100%
21	Immobilisations corporelles	1 273 631	1%	3 200 000	-1 926 369	-60%
020	Dépenses imprévues	784 574	0,5%		784 574	-
2019002	Action phase 1 SVEDMA	32 961 140	19%		32 961 140	-
2021010	2 grues équipées pr camion à grappin	32 776 300	19%		32 776 300	-
2022010	15 bornes à canette et 4 à textile	11 469 504	7%	9 790 000	1 679 504	17%
2022011	15 bornes à verre	8 083 969	5%	7 100 000	983 969	14%
2022012	Aménagement de la décharge de Mumuvai	46 470 300	27%	27 200 000	19 270 300	71%
2024004	1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3	37 000 000	22%		37 000 000	-
Dépenses réelles		170 819 418	100%	61 773 000	109 046 418	177%
Total Dépenses d'investissement		170 819 418		61 773 000	109 046 418	177%

Les dépenses d'équipement intègrent les restes à réaliser 2023 (89 MF) et les nouveaux projets 2024 (82 MF).

Des dépenses imprévues sont inscrites pour 784 574 FCFP compte tenu des recettes disponibles suite au solde d'exécution 2023.

Résultat

La balance générale de la section d'investissement est équilibrée à 171 MF.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu, l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;

- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu la délibération n°10/2024 du 7 mars 2024 approuvant la reprise anticipée des résultats 2023 et des restes à réaliser au Budget annexe Déchets 2024 ;
- Vu le tableau du Budget principal et des budgets annexes de l'Eau et des Déchets 2024 intégrant les résultats prévisionnels et les restes à réaliser 2023 ci-annexé ;
- Vu le rapport de présentation ainsi l'avis des membres de la commission des Finances et des Richesses Humaines du 29 février 2024 ;

Dans sa séance du 7 mars 2024 ;

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1^{er} : Le Budget Annexe Déchets de l'exercice 2024 est arrêté en équilibre de recettes et de dépenses à **517 315 418 FCFP**.

- sa section d'investissement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à **170 819 418 FCFP**.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Intitulé	Résultats + RAR 2023	Nouvelles demandes	Vote du CM
Recettes de l'exercice		110 053 418	60 766 000	170 819 418
2021010	FIP 2 grues équipées pr camion à grappin	5 953 688	0	5 953 688
2022010	CDT 15 bornes à canette et 4 à textile	5 482 028	0	5 482 028
001	Solde d'exécution reporté	98 617 702	0	98 617 702
040	Opérat° d'ordre de transfert ent/sections	0	60 766 000	60 766 000
Dépenses de l'exercice		88 895 844	81 923 574	170 819 418
21	Immobilisations corporelles	1 273 631	0	1 273 631
020	Dépenses imprévues	0	784 574	784 574
2019002	Action phase 1 SVEDMA	32 961 140	0	32 961 140
2021010	2 grues équipées pr camion à grappin	32 776 300	0	32 776 300
2022010	15 bornes à canette et 4 à textile	11 469 504	0	11 469 504
2022011	15 bornes à verre	8 083 969	0	8 083 969
2022012	Aménagement de la décharge de Mumuvai	2 331 300	44 139 000	46 470 300
2024004	1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3	0	37 000 000	37 000 000
Solde investissement		21 157 574	-21 157 574	0

- sa section de fonctionnement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à **346 496 000 FCFP**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Intitulé	Résultats + RAR 2023	Nouvelles demandes	Vote du CM
Recettes de l'exercice		396 337	346 099 663	346 496 000
013	Atténuations des charges	0	1 705 000	1 705 000
70	Produits des services du domaine	0	205 000 000	205 000 000
77	Produits exceptionnels	0	139 394 663	139 394 663
002	Résultat de fonctionnement reporté	396 337	0	396 337
Dépenses de l'exercice		0	346 496 000	346 496 000
011	Charges à caractère général		70 988 000	70 988 000
012	Charges de personnel		214 206 000	214 206 000
67	Charges exceptionnelles		536 000	536 000
042	Opérat° d'ordre de transfert ent/sections		60 766 000	60 766 000
Solde fonctionnement		396 337	-396 337	0

Article 2 : Est affectée une subvention d'équilibre prélevé au budget principal de l'exercice 2024 d'un montant maximum de **139 394 663 FCFP** au profit du budget annexe déchets, car le fonctionnement de ce service public conduit la commune à imposer des contraintes particulières en termes d'organisation et de fonctionnement.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 7 mars 2024.

Le Secrétaire de Séance,



Robert MAKER

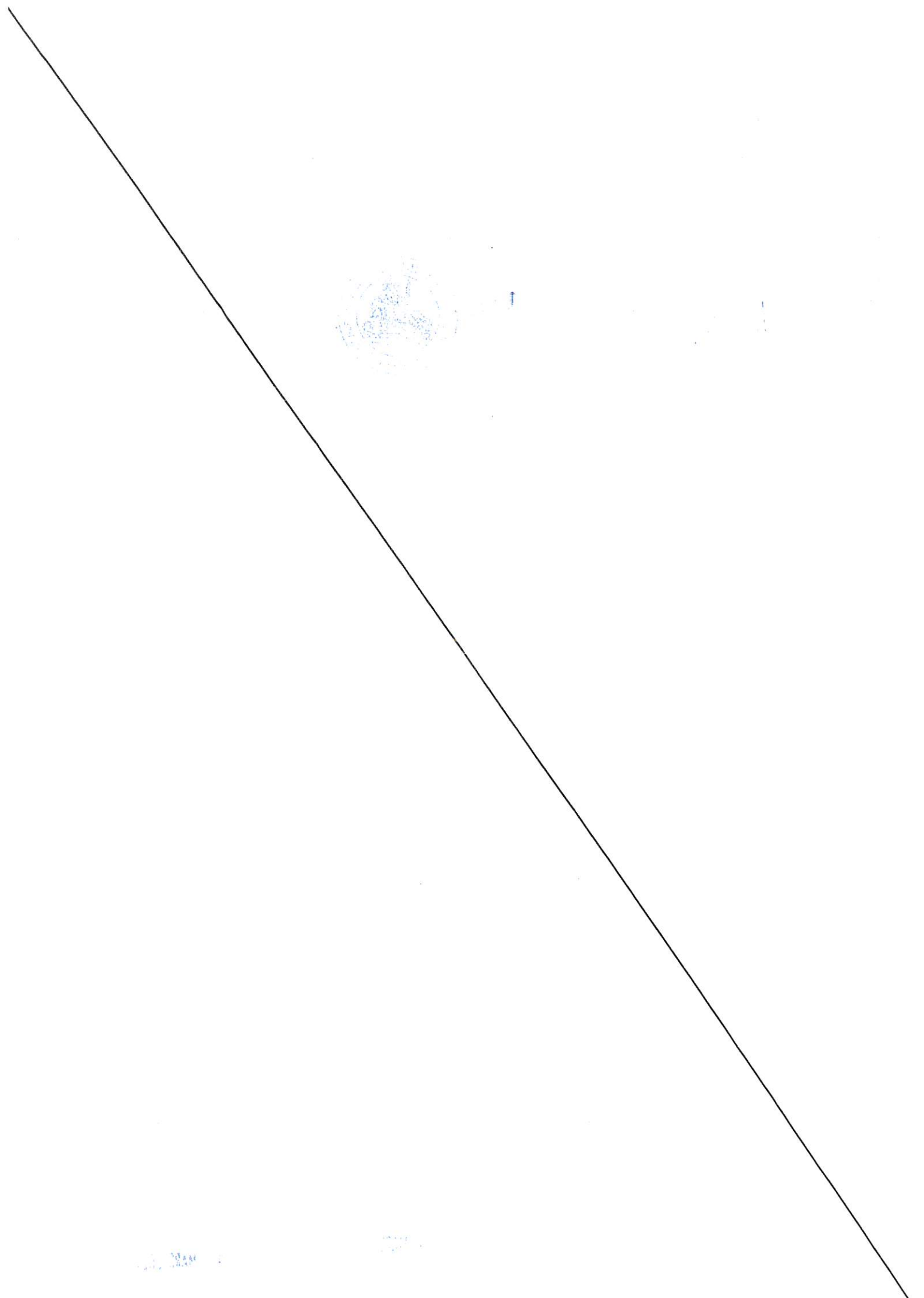


Le Président de Séance,



Oscar TEMARU

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le **14 MARS 2024** et publié le **12 MARS 2024**



1

1

11, 300

1000

Ville de FAA'A



**BUDGET DECHETS
2024**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FAA'A

Numéro TAHITI : 007054

POSTE COMPTABLE : TIDV

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET DECHETS

ANNEE 2024



SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières

p.3 I - B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 II - A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'Investissement - Chapitres

p.7 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

p.9 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes

p.12 III - B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses

p.13 III - B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes

p.14 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
p.20	IV - A1.1 - Présentation du budget croisée par fonction - Vue d'ensemble Fonctionnement (+10000 hab)	X
p.21	IV - A1.2 - Présentation du budget croisée par fonction - Vue d'ensemble Investissement (+10000 hab)	X
p.23	IV - A1.3 - Présentation du budget croisée par fonction - Détail de fonctionnement (+10000 hab)	X
p.25	IV - A1.4 - Présentation du budget croisée par fonction - Détail d'investissement (+10000 hab)	X
p.29	IV - A2.1 - Dettes sur emprunt - répartition par prêteurs	X
p.30	IV - A2.2 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X
p.31	IV - A2.3 - Autres dettes	X
p.32	IV - A2.4 - Répartition des emprunts par type de taux	X
p.33	IV - A2.5 - Répartition par nature de dette	X
p.34	IV - A2.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X
p.36	IV - A2.7 - Détail des opérations de couverture	X
p.37	IV - A2.8 - Détail des crédits de trésorerie	X
p.38	IV - A2.9 - Typologie de la répartition de l'encours	X
p.39	IV - A3 - Méthode utilisées pour les amortissements	X
p.40	IV - A4 - Etat des provisions	X
p.41	IV - A5 - Etalement des provisions	X
p.42	IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X
p.43	IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X
p.44	IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X
p.45	IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X
p.46	IV - A7.2.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X
p.47	IV - A7.2.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X
p.48	IV - A8 - Etat des charges transférées	X
p.49	IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X
p.50	IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X
p.51	IV - B1.2 - Etat des contrats de credit-bail	X
p.52	IV - B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X
p.53	IV - B1.4 - Etat des autres engagements donnés	X
p.54	IV - B1.5 - Etat des engagements reçus	X
p.55	IV - B1.6 - Subventions versées par la collectivité dans le cadre du vote du budget	X
p.56	IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X
p.57	IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X
p.58	IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X
p.59	IV - C1 - Etat du personnel	X
p.61	IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X
p.62	IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X
p.63	IV - C3.2 - Liste des établissements publics créés par la commune	X
p.64	IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X
p.65	IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non erigés en budget annexe	X
p.66	IV - D1 - Décision en matière de taux	X
p.67	IV - D2 - Arrêté signatures	X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE FAA'A BUDGET DECHETS	BP 2024
------------	------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	30 145
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	109
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	9 479	0
2	Produit des impositions directes (4 taxes) / population	0	0
3	Recettes de fonctionnement / population	11 481	0
4	Dépenses d'équipement brut / population	5 641	0
5	Encours de la dette / population	0	0
6	DGF / population	0	0
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	75,00%	0,00%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / RRF - moyenne de	83,00%	0,00%
9	Dépenses d'équipement /recettes réelles de fonctionnement (2)	49,00%	0,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement - moyenne de la strate (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP	2024
I - INFORMATIONS GENERALES	I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - ~~avec vote formel sur chacun des chapitres.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	346 496 000	346 099 663
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 396 337
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	346 496 000	346 496 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	81 923 574	60 766 000
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	88 895 844	11 435 716
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 98 617 702
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	170 819 418	170 819 418
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	517 315 418	517 315 418

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	54 670 000	0	70 988 000	70 988 000	70 988 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	193 710 000	0	214 206 000	214 206 000	214 206 000
Total des dépenses de gestion courante		248 380 000	0	285 194 000	285 194 000	285 194 000
66	Charges financières		0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	500 000	0	536 000	536 000	536 000
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (4)			0	0	0
022	Dépenses imprévues			0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement		248 880 000	0	285 730 000	285 730 000	285 730 000
023	Virement à la section d'investissement (5)			0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	53 942 000		60 766 000	60 766 000	60 766 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 942 000		60 766 000	60 766 000	60 766 000
TOTAL		302 822 000	0	346 496 000	346 496 000	346 496 000

+ ...	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
-------	---	----------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 496 000
---	--	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000 000	0	1 705 000	1 705 000	1 705 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	202 100 000	0	205 000 000	205 000 000	205 000 000
74	Dotations et participations		0	0	0	0
Total des recettes de gestion courante		203 100 000	0	206 705 000	206 705 000	206 705 000
77	Produits exceptionnels	99 722 000	0	139 394 663	139 394 663	139 394 663
Total des recettes réelles de fonctionnement		302 822 000	0	346 099 663	346 099 663	346 099 663
TOTAL		302 822 000	0	346 099 663	346 099 663	346 099 663

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	396 337
---	---	----------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 496 000
---	--	--------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	60 766 000
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 483 000	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	3 200 000	1 273 631	0	0	1 273 631
	Total des opérations d'équipement	44 090 000	87 622 213	81 139 000	81 139 000	168 761 213
	Total des dépenses d'équipement	61 773 000	88 895 844	81 139 000	81 139 000	170 034 844
16	Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0
020	Dépenses imprévues			784 574	784 574	784 574
	Total des dépenses financières		0	784 574	784 574	784 574
	Total des dépenses réelles d'investissement	61 773 000	88 895 844	81 923 574	81 923 574	170 819 418
	TOTAL	61 773 000	88 895 844	81 923 574	81 923 574	170 819 418
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						170 819 418

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2023 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 831 000	11 435 716	0	0	11 435 716
	Total des recettes d'équipement	7 831 000	11 435 716	0	0	11 435 716
	Total des recettes réelles d'investissement	7 831 000	11 435 716	0	0	11 435 716
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	53 942 000		0	0	0
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			60 766 000	60 766 000	60 766 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 942 000		60 766 000	60 766 000	60 766 000
	TOTAL	61 773 000	11 435 716	60 766 000	60 766 000	72 201 716
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						98 617 702
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						170 819 418

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	60 766 000
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 988 000		70 988 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	214 206 000		214 206 000
67	Charges exceptionnelles	536 000	0	536 000
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	60 766 000	60 766 000
	Dépenses de fonctionnement - Total	285 730 000	60 766 000	346 496 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
------------------------------------	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 496 000
--	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement	168 761 213		168 761 213
21	Immobilisations corporelles (6)	1 273 631	0	1 273 631
020	Dépenses imprévues	784 574		784 574
	Dépenses d'investissement - Total	170 819 418	0	170 819 418

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	170 819 418
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 705 000		1 705 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	205 000 000		205 000 000
77	Produits exceptionnels	139 394 663	0	139 394 663
Recettes de fonctionnement - Total		346 099 663	0	346 099 663

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	396 337
------------------------------------	---------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 496 000
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	11 435 716	0	11 435 716
28	Amortissements des immobilisations		60 766 000	60 766 000
Recettes d'investissement - Total		11 435 716	60 766 000	72 201 716

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	98 617 702
---	------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0
----------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	170 819 418
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
011	Charges à caractère général	54 670 000	70 988 000	70 988 000
60612	Energie - Electricité	720 000	790 000	790 000
60622	Carburants	17 000 000	19 008 000	19 008 000
60624	Produits de traitement		137 000	137 000
60628	Autres fournitures non stockées	500 000	1 281 000	1 281 000
60631	Fournitures d'entretien	190 000	300 000	300 000
60632	Fournitures de petit équipement	3 510 000	6 279 000	6 279 000
60636	Vêtements de travail	2 240 000	2 400 000	2 400 000
6064	Fournitures administratives	30 000	50 000	50 000
611	Contrats de prestations de services		5 500 000	5 500 000
6135	Locations mobilières	5 000 000	6 100 000	6 100 000
61522	Bâtiments		0	0
61551	Matériel roulant	15 000 000	17 641 000	17 641 000
61558	Autres biens mobiliers	100 000	200 000	200 000
6156	Maintenance	1 900 000	2 614 000	2 614 000
6161	Assurance Multirisques	6 200 000	6 200 000	6 200 000
6162	Assurance obligatoire dommage construction	100 000	100 000	100 000
617	Etudes et recherches	200 000	535 000	535 000
6188	Autres frais divers		113 000	113 000
6231	Annonces et insertions	100 000	100 000	100 000
6236	Catalogues et imprimés	250 000	250 000	250 000
6262	Frais de télécommunications	1 600 000	600 000	600 000
6283	Frais de nettoyage des locaux		370 000	370 000
6288	Autres		400 000	400 000
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	30 000	20 000	20 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	193 710 000	214 206 000	214 206 000
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	14 600 000	15 000 000	15 000 000
6218	Autre personnel extérieur		0	0
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la f	3 200 000	7 064 000	7 064 000
64111	Rémunération principale	78 600 000	96 069 000	96 069 000
64118	Autres indemnités	40 900 000	42 605 000	42 605 000
64131	Rémunérations	10 000 000	5 436 000	5 436 000
6451	Cotisations à la caisse de prévoyance sociale	45 500 000	47 018 000	47 018 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	910 000	1 014 000	1 014 000
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	248 380 000	285 194 000	285 194 000
66	Charges financières (b)		0	0
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0	0
67	Charges exceptionnelles (c)	500 000	536 000	536 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500 000	536 000	536 000
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (d)(6)		0	0
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		0	0
022	Dépenses imprévues (e)		0	0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	248 880 000	285 730 000	285 730 000
023	Virement à la section d'investissement		0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	53 942 000	60 766 000	60 766 000
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles e	53 942 000	60 766 000	60 766 000
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	53 942 000	60 766 000	60 766 000
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	53 942 000	60 766 000	60 766 000
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	302 822 000	346 496 000	346 496 000

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2023 (11)	0
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 496 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
013	Atténuations de charges	1 000 000	1 705 000	1 705 000
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000 000	1 705 000	1 705 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	202 100 000	205 000 000	205 000 000
70611	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	173 100 000	200 000 000	200 000 000
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 000 000	1 200 000	1 200 000
70688	Autres prestations de services	28 000 000	3 800 000	3 800 000
70878	par d'autres redevables		0	0
74	Dotations et participations		0	0
748818	Autres		0	0
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		203 100 000	206 705 000	206 705 000
77	Produits exceptionnels (c)	99 722 000	139 394 663	139 394 663
774	Subventions exceptionnelles	99 722 000	139 394 663	139 394 663
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		302 822 000	346 099 663	346 099 663
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 822 000	346 099 663	346 099 663

RESTES A REALISER 2023 (10)	0
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	396 337
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	346 496 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 483 000	0	0
2031	Frais d'études	14 483 000	0	0
2051	Concessions et droits similaires		0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 200 000	0	0
2128	Autres agencements et aménagements		0	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements des construc	3 000 000	0	0
21534	Réseaux d'électrification		0	0
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	200 000	0	0
2182	Matériel de transport		0	0
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0	0
2184	Mobilier		0	0
2188	Autres immobilisations corporelles		0	0
	Opération d'équipement n° 2022010 (5)	9 790 000		
	Opération d'équipement n° 2022011 (5)	7 100 000		
	Opération d'équipement n° 2022012 (5)	27 200 000	44 139 000	44 139 000
	Opération d'équipement n° 2024004 (5)		37 000 000	37 000 000
	Total des dépenses d'équipement	61 773 000	81 139 000	81 139 000
16	Emprunts et dettes assimilées		0	0
16428	Autres prêteurs		0	0
020	Dépenses imprévues		784 574	784 574
020	Dépenses imprévues		784 574	784 574
	Total des dépenses financières		784 574	784 574
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	61 773 000	81 923 574	81 923 574
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	61 773 000	81 923 574	81 923 574

	RESTES A REALISER 2023 (11)	88 895 844
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	170 819 418

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 831 000	0	0
1321	Etat et établissements nationaux	3 915 500	0	0
1322	Territoire	3 915 500	0	0
13248	Autres communes		0	0
1347	FIP dotation affectée		0	0
	Total des recettes d'équipement	7 831 000	0	0
	TOTAL RECETTES REELLES	7 831 000	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement		0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	53 942 000	60 766 000	60 766 000
28031	Frais d'études	2 068 000	1 675 000	1 675 000
28051	Concessions et droits similaires		2 964 000	2 964 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	402 000	655 000	655 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constru	1 127 000	1 934 000	1 934 000
28151	Réseaux de voirie		30 000	30 000
28152	Installations de voirie	164 000	163 000	163 000
281534	Réseaux d'électrification		127 000	127 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 618 000	7 471 000	7 471 000
28182	Matériel de transport	41 637 000	42 387 000	42 387 000
28183	Matériel de bureau et informatique	21 000	953 000	953 000
28188	Autres immobilisations corporelles	1 905 000	2 407 000	2 407 000
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	53 942 000	60 766 000	60 766 000
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	53 942 000	60 766 000	60 766 000
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	61 773 000	60 766 000	60 766 000

RESTES A REALISER 2023 (10)	11 435 716
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	98 617 702
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	170 819 418

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2019002

LIBELLE : Actions phase 1 SVEDMA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		148 909 425	^a 32 961 140	0	^b 0	^b
21	Immobilisations corporelles	148 909 425	32 961 140	0	0	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	40 320 915	0	0	0	
2182	Matériel de transport	96 549 650	0	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	12 038 860	32 961 140	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0
13	Subventions d'investissement		0
1321	Etat et établissements nationaux		0
1322	Territoire		0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-32 961 140
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021010
LIBELLE : 2 grues équipées pr camion grappin et 1 broyeur à déchets verts
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 509 600	^a 32 776 300	0	^b 0	^b
21	Immobilisations corporelles	3 509 600	32 776 300	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 509 600	32 776 300	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	5 953 688 ^d
13	Subventions d'investissement		5 953 688
1347	FIP dotation affectée		5 953 688

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 822 612
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022010
LIBELLE : 15 bornes à canette et 4 bornes à textile
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		30 875	11 469 504	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	30 875	0	0	0	
2033	Frais d'insertion	30 875	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	11 469 504	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	11 469 504	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	5 482 028
13	Subventions d'investissement		d
			0
1321	Etat et établissements nationaux		0
1322	Territoire		0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 987 476
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022011

LIBELLE : 15 bornes à verre

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		30 452	a 8 083 969	0	b 0	b
20	Immobilisations incorporelles	30 452	0	0	0	
2033	Frais d'insertion	30 452	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	8 083 969	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	8 083 969	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 083 969
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022012
LIBELLE : Aménagement décharge Mumuvai
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 657 287	a 2 331 300	44 139 000	b 44 139 000	b
20	Immobilisations incorporelles	1 240 837	2 331 300	0	0	
2031	Frais d'études	1 197 000	2 331 300	0	0	
2033	Frais d'insertion	43 837	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	1 416 450	0	44 139 000	44 139 000	
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	13 139 000	13 139 000	
2151	Réseaux de voirie	1 416 450	0	31 000 000	31 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif. Besoin de financement si négatif	-46 470 300
--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2024004
LIBELLE : 1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	a 0	37 000 000	b 37 000 000	b
21	Immobilisations corporelles	0	0	37 000 000	37 000 000	
2182	Matériel de transport	0	0	37 000 000	37 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 000 000
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP	2024
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

PRESENTATION PAR FONCTION - SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admin. publ. locales (sf. 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formations	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique
DEPENSES DE L'EXERCICE :	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	346 496 000	0
011 Charges à caractère général	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	70 988 000	0
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	214 206 000	0
67 Charges exceptionnelles	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	536 000	0
042 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	60 766 000	0
RECETTES DE L'EXERCICE :	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	346 099 663	0
70 Produits des services, du domaine et ven	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	205 000 000	0
013 Atténuations de charges	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	1 705 000	0
77 Produits exceptionnels	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	139 394 663	0

RESTES A REALISER AU 31/12/2022 (1)

Dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Si le compte administratif a été voté.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT	A1.2

EQUIPEMENT VUE D'ENSEMBLE

N°	LIBELLE	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admin. publ. locales (sf. 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formations	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique
DEPENSES DE L'EXERCICE (A)												
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 139 000	0
Dép. d'équipt. non individualisées												
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N° OPERATIONS (1)												
2019002	Actions phase 1 SVEDMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2021010	2 grues équipées pr camion grappin et 1 t	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022010	15 bornes à canette et 4 bornes à textile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022011	15 bornes à verre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022012	Aménagement décharge Mumuvai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 139 000	0
2024004	1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 000 000	0
RECETTES DE L'EXERCICE (B)												
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectées aux opérations (1)												
2021010	2 grues équipées pr camion grappin et 1 t	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022010	15 bornes à canette et 4 bornes à textile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT	A1.2

RESTES A REALISER AU 31/12/2022 (2)

DEPENSES (C)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 895 844	0
Dép. d'équipt. non individualisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 273 631	0
Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 622 213	0
RECETTES AFFECTEES (D)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 435 716	0
A l'équipt. non individualisées en opérations												
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aux opérations d'équipement :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 435 716	0
BESOIN DE FINANCEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 599 128	0
EXCEDENT DE FINANCEMENT (3)												

(1) Pour mémoire

(2) Si le compte administratif a été voté. En dépenses ; dépenses engagées non mandatiées. En recettes ; recettes justifiées restant à émettre

(3) = Besoin de financement = (A+C)-(B+D). Excédent de financement = (B+D)-(A+C)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	346 496 000	346 496 000
Dépenses de l'exercice	346 496 000	346 496 000
011 Charges à caractère général	70 988 000	70 988 000
012 Charges de personnel et frais assimilés	214 206 000	214 206 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 766 000	60 766 000
67 Charges exceptionnelles	536 000	536 000
RECETTES TOTALES (2)	346 496 000	346 496 000
Recettes de l'exercice	346 099 663	346 099 663
013 Atténuations de charges	1 705 000	1 705 000
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	205 000 000	205 000 000
77 Produits exceptionnels	139 394 663	139 394 663
Restes à réaliser - reports	396 337	396 337
002 Résultat de fonctionnement reporté	396 337	396 337

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
DEPENSES TOTALES (2)	100 000	346 396 000
Dépenses de l'exercice	100 000	346 396 000
011 Charges à caractère général	100 000	70 888 000
012 Charges de personnel et frais assimilés	0	214 206 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	60 766 000
67 Charges exceptionnelles	0	536 000
RECETTES TOTALES (2)	0	346 496 000
Recettes de l'exercice	0	346 099 663
013 Atténuations de charges	0	1 705 000
70 Produits des services, du domaine et v	0	205 000 000
77 Produits exceptionnels	0	139 394 663

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
IV	A1.3

Sous-fonction 81		
811	812	
Eau et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	
0	396 337	
0	396 337	
Restes à réaliser - reports		
002 Résultat de fonctionnement reporté		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP	2024
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.4

FUNCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	02 Administration générale	Total
RECETTES TOTALES (2)	60 766 000	60 766 000
Recettes de l'exercice	60 766 000	60 766 000
Non affectées aux opérations	60 766 000	60 766 000
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	60 766 000	60 766 000

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la
RECETTES TOTALES (2)	60 766 000
Recettes de l'exercice	60 766 000
Non affectées aux opérations	60 766 000
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	60 766 000

(1) Pour le croisement, par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.4

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	170 819 418	170 819 418
Dépenses de l'exercice	81 923 574	81 923 574
Non individualisées en opérations	784 574	784 574
020 Dépenses imprévues	784 574	784 574
N° Opérations	81 139 000	81 139 000
2022012 Aménagement décharge Mumuvai	44 139 000	44 139 000
2024004 1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m	37 000 000	37 000 000
Restes à réaliser - reports	88 895 844	88 895 844
Non individualisées en opérations	1 273 631	1 273 631
21 Immobilisations corporelles	1 273 631	1 273 631
N° Opérations	87 622 213	87 622 213
2022012 Aménagement décharge Mumuvai	2 331 300	2 331 300
2019002 Actions phase 1 SVEDMA	32 961 140	32 961 140
2021010 2 grues équipées pr camion grappin	32 776 300	32 776 300
2022010 15 bornes à canette et 4 bornes à tex	11 469 504	11 469 504
2022011 15 bornes à verre	8 083 969	8 083 969
RECETTES TOTALES (2)	110 053 418	110 053 418
Restes à réaliser - reports	110 053 418	110 053 418
Non affectées aux opérations	98 617 702	98 617 702
001 Solde d'exécution de la section d'investis	98 617 702	98 617 702
Affectées aux opérations	11 435 716	11 435 716
2021010 2 grues équipées pr camion grappin	5 953 688	5 953 688
2022010 15 bornes à canette et 4 bornes à tex	5 482 028	5 482 028

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.4

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	812 Collecte et traitement des	
DEPENSES TOTALES (2)	170 819 418	
Dépenses de l'exercice	81 923 574	
Non individualisées en opérations	784 574	
020 Dépenses imprévues	784 574	
21 Immobilisations corporelles	0	
N° Opérations	81 139 000	
2022012 Aménagement décharge Mumuvai	0	
2019002 Actions phase 1 SVEDMA	0	
2021010 2 grues équipées pr camion grappin	0	
2022010 15 bornes à canette et 4 bornes à tex	0	
2022011 15 bornes à verre	0	
2022012 Aménagement décharge Mumuvai	44 139 000	
2024004 1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m	37 000 000	
Restes à réaliser - reports	88 895 844	
Non individualisées en opérations	1 273 631	
21 Immobilisations corporelles	1 273 631	
N° Opérations	87 622 213	
2022012 Aménagement décharge Mumuvai	2 331 300	
2019002 Actions phase 1 SVEDMA	32 961 140	
2021010 2 grues équipées pr camion grappin	32 776 300	
2022010 15 bornes à canette et 4 bornes à tex	11 469 504	
2022011 15 bornes à verre	8 083 969	
RECETTES TOTALES (2)	110 053 418	
Recettes de l'exercice	0	
Affectées aux opérations	0	
2021010 2 grues équipées pr camion grappin	0	
2022010 15 bornes à canette et 4 bornes à tex	0	
Restes à réaliser - reports	110 053 418	
Non affectées aux opérations	98 617 702	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	98 617 702	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	A1.4

	Sous-fonction 81
	812
	Collecte et traitement des
Affectées aux opérations	11 435 716
2021010 2 grues équipées pr camion grappin	5 953 688
2022010 15 bornes à canette et 4 bornes à tex	5 482 028

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
A2.1 DETTES SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2024	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
BNP					
Caisses de crédit agricole					
Caisses d'Épargne/Crédit Foncier					
Caisses des Dépôts et Consignations					
Crédit mutuel - CIC					
Dexia Crédit Local					
NATEXIS - Banques Populaires					
Organismes d'assurance					
Société Générale					
... (3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
... (3)					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.2 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.2

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2024	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.3 AUTRES DETTES	A2.3

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long et moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2024) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Capital restant dû au 31/12/2024	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts à plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.
(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.
(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.
(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).
(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisé à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.5

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N (2)	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Indices ou déviées pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux ... (3)	Index (4)	Taux actu-rié (5)	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		en intérêt (7)	en capital	
Total général																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
...																		
1643 Emprunts en devise (hors zone €)																		
...																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
...																		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
...																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
...																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
1681 Autres emprunts																		
...																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin de ligne, S pour semestrié, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif ;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'un ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux (4)	Index (5)		en intérêts (8)	en capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette																		
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts avec plusieurs tranches de taux																		
...																		
Emprunts avec options																		
...																		
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette																		
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat																		
...																		
Emprunts avec plusieurs tranches de taux																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) Taux annuel, tous frais compris ;

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES

IV

A2.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	
Emprunts avec options																		
...																		

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;
 (4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
 (5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;
 (6) taux annuel, tous frais compris ;
 (7) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

Etat des instruments de couverture du risque financier au 01/01/N

IV

A2.7

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.
 (2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.8

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023	Montant restant dû au 01/01/2024	Intérêts (66115)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/09/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.9

Structure	Indices sous-jacents			(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours	Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(F) Autres types de structures	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024, après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Délibération du

Biens de faible

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :

N°43/2022 du
25/10/22

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire		

I - Immobilisations incorporelles

2031	Frais d'études non suivis de réalisations	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	Frais de recherche	5 ans
2051	Concessions et droit logiciels, licences	Logiciels applicatifs, progiciels	2 ans
			5 ans
		Brevets	Sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de leur utilisation si elle

II - Immobilisations corporelles

2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	Chauffage, sanitaire : climatiseur, installations sanitaires, ...	5 ans
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	Matériel médical mobile : aspirateur de mucosités, brancard, civières, ...	5 ans
		Matériel technique : altimètre, appareil respiratoire, baudrier, ...	10 ans
		Formation : manequin, simulateurs, ...	10 ans
		Incendie-secours : appareil respiratoire isolant, barrage, flottant, cage, ...	10 ans
		Matériel médical : fauteuil roulant, repose-pieds, stéthoscope, ...	10 ans
21578	Autres matériel et outillage de voirie	Matériel mobile de signalisation : armoire de feux de signalisation, lanterne et feux de signalisation, ...	10 ans
		Matériel de voirie : barrière, chariot de propreté, disqueuse de sciage de chaussée, godet d'engin, ...	10 ans
		Eclairage public, électricité : armoire de contrôle, ballast, candélabre, ...	10 ans
2158	Installations, matériel et outillage technique, autres	Atelier : appareil de levage ou de manutention, coffret d'outillage, diable, ...	6 ans
		Matériel d'entretien : souffleuse, pluvérisateur, débroussailleuse, ...	6 ans
2182	Matériel de transport	Véhicules légers, gros utilitaires, motos, mobylettes, scooters, vélos	5 ans
		Poids lourds	8 ans
2183	Matériel de bureau et informatique	Matériel de bureau : bureaux, chaises, armoires, caissons, ...	10 ans
		Matériel informatique : corbeilles à papier, colonne pour collecte du verre et textiles, ...	5 ans
2184	Mobilier	Mobilier de bureau : bureaux, chaises, armoires, caissons, ...	15 ans
		Mobilier urbain : corbeilles à papier, colonne pour collecte du verre et textiles, rayonnage, ...	8 ans

2188	Autres immobilisations corporelles	Entretien, nettoyage : aspirateur, autolaveuse, chariot de lavage, cireuse ...	5 ans
		Restauration - gros électroménager : armoire de maintien en température, autocuiseur, fontaine, appareil de réfrigération,	10 ans
		Restauration - matériel mécanique et petit électroménager : batteur, mélangeur, cafetière, friteuse, ...	5 ans
		Restauration : chariot de dessert, cloison mobile, vaisselier, ...	10 ans
		Entretien ménager : chariot, machine à laver, sèche-linge, ...	5 ans
		Environnement : broyeur à déchets, motoculteurs, motopompes, ...	15 ans
		Environnement : conteneur d'ordures ménagères	5 ans
		Equipements sportifs	15 ans
		Jeux d'enfants, bancs, ...	20 ans

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garanties d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
Provisions pour dépréciation (2)						
. des immobilisations...						
. des stocks...						
. des comptes de tiers...						
. des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garanties d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
Provisions pour dépréciation (2)	0		135 223 761	135 223 761	0	135 223 761
. des immobilisations...						
. des stocks...						
. des comptes de tiers...	0		135 223 761	135 223 761	0	135 223 761
. des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0		135 223 761	135 223 761	0	135 223 761

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES				
Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédit Voté (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		61 773 000,00	88 895 844,00	784 574
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	784 574
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	784 574
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	784 574

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 796 046	88 895 844	D001 0	96 691 890

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits Voté (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		61 773 000,00	11 435 716,00	III 60 766 000
Ressources propres externes de l'année (a)		7 831 000,00	11 435 716,00	0
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		53 942 000,00	0,00	60 766 000
28031	Frais d'études	2 068 000,00	0,00	1 675 000
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	2 964 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	402 000,00	0,00	655 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des cons	1 127 000,00	0,00	1 934 000
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	30 000
28152	Installations de voirie	164 000,00	0,00	163 000
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	127 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 618 000,00	0,00	7 471 000
28182	Matériel de transport	41 637 000,00	0,00	42 387 000
28183	Matériel de bureau et informatique	21 000,00	0,00	953 000
28188	Autres immobilisations corporelles	1 905 000,00	0,00	2 407 000
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	60 766 000	11 435 716	127 021 274	0	199 222 990

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	89 680 418
Ressources propres disponibles	IV	170 819 418
Solde	V = IV - II (6)	+ 81 139 000

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A7.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	A7.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0		Total des recettes réelles	0
	Total des dépenses d'ordre	0		Total des recettes d'ordre	0
	TOTAL GENERAL	0		TOTAL GENERAL	0

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP	2024
--	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP	2024
--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.6

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP	2024
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1

Direction	Service	Grade ou emplois	Catég	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont : temps non complet
DENV	SPIC DECHET	Chauffeur	5	6	6	0
			D	3	3	0
			CDI	1	1	0
			CDD	1	1	0
		Eboueur	5	19	19	0
			CDI	3	3	0
			D	4	4	0
		Conducteur d'engins	CDD	1	1	0
		Agent administratif	CDI	1	1	0
		Responsable des SPIC	B	1	1	0
TOTAL				40	40	0

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

C1

Catégories		AGENTS NON TITULAIRES		Contrat
Cat	Ech	Direction	SERVICE ou CELLULE	
		DENV	SPIC DECHETS	Contrat de travail
		DENV	SPIC DECHETS	Contrat de travail

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET DECHETS	BP 2024
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

ARRETES

SIGNATURES



Nombres de Membres en Exercices..... : 35
Nombres de Suffrages Exprimés..... : 27
Nombres de Membres Présents..... : 26
Nombres de Procurations..... : 1
Vote Pour..... : 27
Contre..... : 0

Date de Convocation le : 01 MARS 2024

Présenté par le Maire,
A Faa'a, le 07 MARS 2024

Délibéré par l'Assemblée Délibérante réunie en session du
A Faa'a, le 07 MARS 2024

Les membres du Conseil Municipal,

1er Adjoint au Maire

Robert MAKER

2ème Adjoint au Maire

Tetuahau TEMARU

3ème Adjoint au Maire

Victoire LAURENT

4ème Adjoint au Maire

Emma VANAA

5ème Adjoint au Maire

André CERAN-JERUSALEM

6ème Adjoint au Maire

Roberto TERITEHAU

7ème Adjoint au Maire

Pauline NIVA

8ème Adjoint au Maire

Clarisse TEAUNA-POIA

9ème Adjoint au Maire

Rosina CHIN FOO

10ème Adjoint au Maire

Gérard MAI

Conseiller municipal

Linda TAHARAGI

Conseiller municipal

Léon APUARII

Conseiller municipal

Germain-TEURU-
Jean-Paul TELIIRA

Conseiller municipal

LO Tai Chan

Conseiller municipal

Juliana MATI

Conseiller municipal

Joseph AUBRY

Conseiller municipal

Bélanda MAI

Conseiller municipal

Roti RICHMOND

Conseiller municipal

Ariena SALOMON

Conseiller municipal

Vetea SANFORD

Conseiller municipal

Olé TOKORAGI

Conseiller municipal

Tunui PURENI

Conseiller municipal

Tekakwitha GRAND-PITTMAN

Conseiller municipal

Michel PEDRON

Conseiller municipal

Purea ATEO

Conseiller municipal

Maruia RICHMOND

Conseiller municipal

Kalina PATU

Conseiller municipal

Tehaatokoau KAIMUKO

Conseiller municipal

Théodora VAHINE

Conseiller municipal

Isabelle SACHET

Conseiller municipal

Luc FAATAU

Conseiller municipal

Jean-Christophe BUISSOU

Conseiller municipal

Moihara TUPANA

Conseiller municipal

Teura TARAHU-ATUAHIVA

Le Maire



Oscar, Manutahi TEMARU

COMMUNE DE FAA'A

Direction des Affaires Financières

Tableau de calcul des résultats 2023 du Budget annexe Déchets

BUDGET ANNEXE DECHETS		DEPENSES	RECETTES	SOLDES (+ ou -)
Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2023	341 124 115	341 520 452	396 337
	002 - Résultat antérieur reporté 2022			0
	Résultat à affecter			396 337
Investissement	Solde d'exécution de l'exercice 2023	19 190 599	89 404 729	70 214 130
	001 - Résultat antérieur reporté 2022		28 403 572	28 403 572
	Résultat à affecter			98 617 702
Restes à réaliser 2023	Fonctionnement			0
	Investissement	88 895 844	11 435 716	-77 460 128
Résultat cumulé corrigé des RAR				21 157 574
Reprise anticipée des résultats 2023	R1068 - Affectation à l'investissement			0
	R001 - Report en investissement			98 617 702
	R002 - Report en fonctionnement (R002 - R1068)			396 337

Papeete le

Le Comptable Public de la
Trésorerie des Îles du Vent,
M. Célestin BIANAGA

Chapitre	Article	Opération équip.	Engagement	Objet	Tiers	Restes à réaliser 2023
13	1347	2021010 - 2 grues équipées pr camion grappin et 1 broyeur à déchets verts	2022000086	Arr. HC/2789/FIP du 27.04.21(REPORT)	FIP	5 953 688
Total opération 2021010						5 953 688
13	1321	2022010 - Bornes à canette et à textile	2023000158	Arrêté HC/944/DIE/BPT/mm du 03.08.2022	ETAT	2 741 014
13	1322	2022010 - Bornes à canette et à textile	2023000160	Arrêté n°1767/CM du 31.08.2022	TERRITOIRE - PAYS	2 741 014
Total opération 2022010						5 482 028
TOTAL GENERAL						11 435 716

Est arrêté le présent état à la somme de onze millions quatre cent trente cinq mille sept cent seize francs.

Par délégation
Le Neufième Adjoint au Maire

Rosina CHIN FOO

Le Comptable Public
par procuration

Wilfred VOUNE
Inspecteur des Finances Publiques

Chapitre	Article	Fonction	Opération équip.	Engagement	Objet	Tiers	Marche Public	Engagement	Restes à réaliser 2023
21	2135	812	-	2023000169	MISE EN PLACE DE LIGNE DE VIE (PSII)SPI	CEGELEC POLYNESIE	-	2023000169	827 031
Total 2135									827 031
21	2158	8122	-	2023000167	PROJECTEUR EXTÉRIEUR ET SON SUPPORT TRÉP	SED-SOLUTIONS ECONOMIES D	-	2023000167	446 600
Total 2158									446 600
21	2188	8121	2022011 - Bornes à verre	2023000171	Lot 1 - 15 bornes à verre	Solution Approvisionnements	41/2023		8 083 969
Total opération 2022011									8 083 969
21	2188	8121	2022010 - Bornes à canette et à textile	2023000172	Lot 2 : 15 bornes à canettes	Solution Approvisionnements	42/2023	-	8 083 969
21	2188	8121	2022010 - Bornes à canette et à textile	2023000173	Lot 3 - 4 bornes à textile	Solution Approvisionnements	43/2023	-	3 385 535
Total opération 2022010									11 469 504
20	2031	8122	2022012 - Aménagement décharge Mumuvai	2023000111	LEVE TOPOGRAPHIQUE SANS LIMITE DE PROPRI	GEO FENUA	-	2023000111	1 573 200
20	2031	8122	2022012 - Aménagement décharge Mumuvai	2023000112	ETUDE HYDROLOGIQUE SUR LE BASSIN VERSANT	VAI NATURA	-	2023000112	758 100
Total opération 2022012									2 331 300
21	2188	812	2021010 - 2 grues équipées pr camion grappin et 1 broyeur à déchets verts	2023000097	Acquisit° installat° 2 grues + grappins	TE MANA IMPORT	16/2023	-	32 776 300
Total opération 2021010									32 776 300
21	2188	812	2019002 - Actions phase 1 SVEDMA	2023000114	Acquisition bacs roulants	TECHNIVAL	15/2023	-	32 961 140
Total opération 2019002									32 961 140
TOTAL GENERAL									88 895 844

Le Comptable Public
par procuration

(Signature)

Wilfred VOUNE
Inspecteur des Finances Publiques



Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Chapitre / Nature / Imputation / Fonction	Budget principal 2023	Résultats 2023 + RAR BP	Proposition BP 2024	Budget principal 2024	Ecart / 2023		Budget EAU 2023	Budget EAU 2024	Ecart / 2023		Budget DECHETS 2023	Budget DECHETS 2024	Ecart / 2023		Budget consolidé 2023	Résultats 2023 + RAR consolidés	Proposition consolidé 2024	Budget consolidé 2024	Ecart / 2023	
					Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux					Valeur	Taux
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 152 291 000	1 648 210 233	3 293 245 000	4 941 455 233	1 789 164 233	56,76%	476 271 000	594 566 000	118 295 000	24,84%	302 822 000	346 496 000	43 674 000	14,42%	3 931 384 000	1 648 962 170	4 233 555 063	5 882 517 233	1 951 133 233	49,63%
OPERATIONS REELLES	3 152 291 000	0	3 293 245 000	3 293 245 000	140 954 000	4,47%	476 271 000	594 566 000	118 295 000	24,84%	302 822 000	346 099 663	43 277 663	14,29%	3 931 384 000	0	4 233 910 663	4 233 910 663	302 526 663	7,70%
013 Atténuations de charges	28 000 000	0	30 000 000	30 000 000	2 000 000	7,14%	1 000 000	420 000	-580 000	-58,00%	1 000 000	1 705 000	705 000	70,50%	30 000 000	0	32 125 000	32 125 000	2 125 000	7,08%
6419 Remboursements sur rémunération	28 000 000	0	30 000 000	30 000 000	2 000 000	7,14%	1 000 000	420 000	-580 000	-58,00%	1 000 000	1 705 000	705 000	70,50%	30 000 000	0	32 125 000	32 125 000	2 125 000	7,08%
70 Produits des services du domaine et ventes	136 420 000	0	143 380 000	143 380 000	6 960 000	5,10%	200 900 000	210 900 000	10 000 000	4,98%	202 100 000	205 000 000	2 900 000	1,43%	539 420 000	0	559 280 000	559 280 000	19 860 000	3,68%
70128 Autres taxes et redevances d'eau	0	0	0	0	0	-	200 000 000	210 000 000	10 000 000	5,00%	0	0	0	-	200 000 000	0	210 000 000	210 000 000	10 000 000	5,00%
70311 Concession dans les cimetières (pr	3 000 000	0	3 100 000	3 100 000	100 000	3,33%	0	0	0	-	0	0	0	-	3 100 000	0	3 100 000	3 100 000	100 000	3,33%
70321 Droits de stationnement et de locat	1 500 000	0	1 880 000	1 880 000	380 000	25,33%	0	0	0	-	0	0	0	-	1 500 000	0	1 880 000	1 880 000	380 000	25,33%
70388 Autres redevances et recettes dive	1 300 000	0	2 300 000	2 300 000	1 000 000	76,92%	0	0	0	-	0	0	0	-	1 300 000	0	2 300 000	2 300 000	1 000 000	76,92%
704 Travaux	0	0	0	0	0	-	900 000	900 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	900 000	900 000	0	0,00%
70611 Redevance d'enlèvement des ordu	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	173 100 000	200 000 000	26 900 000	15,54%	173 100 000	0	200 000 000	200 000 000	26 900 000	15,54%
70612 Redevance spéciale d'enlèvement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	1 000 000	1 200 000	200 000	20,00%	1 000 000	0	1 200 000	1 200 000	200 000	20,00%
7066 Redevances et droits des services	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
7067 Redevances et droits des services	103 000 000	0	104 100 000	104 100 000	1 100 000	1,07%	0	0	0	-	0	0	0	-	103 000 000	0	104 100 000	104 100 000	1 100 000	1,07%
70688 Autres prestations de services	1 100 000	0	1 100 000	1 100 000	0	0,00%	0	0	0	-	28 000 000	3 800 000	-24 200 000	-86,43%	29 100 000	0	4 900 000	4 900 000	-24 200 000	-83,16%
7083 Locations diverses (autres qu'Imme	1 000 000	0	4 300 000	4 300 000	3 300 000	330,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	1 000 000	0	4 300 000	4 300 000	3 300 000	330,00%
70841 Mise à disposition de personnel fac	25 500 000	0	26 200 000	26 200 000	700 000	2,75%	0	0	0	-	0	0	0	-	25 500 000	0	26 200 000	26 200 000	700 000	2,75%
70878 Par d'autres redevables (repas MO	20 000	0	400 000	400 000	380 000	1900,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	20 000	0	400 000	400 000	380 000	1900,00%
73 Impôts et taxes	939 440 000	0	1 050 500 000	1 050 500 000	111 060 000	11,82%	0	0	0	-	0	0	0	-	939 440 000	0	1 050 500 000	1 050 500 000	111 060 000	11,82%
7351 Taxe sur l'électricité	245 000 000	0	256 500 000	256 500 000	11 500 000	4,69%	0	0	0	-	0	0	0	-	245 000 000	0	256 500 000	256 500 000	11 500 000	4,69%
7362 Taxes de séjour	20 000 000	0	32 000 000	32 000 000	12 000 000	60,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	20 000 000	0	32 000 000	32 000 000	12 000 000	60,00%
7368 Taxes sur la publicité extérieure	7 000 000	0	8 000 000	8 000 000	1 000 000	14,29%	0	0	0	-	0	0	0	-	7 000 000	0	8 000 000	8 000 000	1 000 000	14,29%
7381 Centimes addit. s/ impos. Ter.	667 440 000	0	754 000 000	754 000 000	86 560 000	12,97%	0	0	0	-	0	0	0	-	667 440 000	0	754 000 000	754 000 000	86 560 000	12,97%
74 Dotations et participations	2 045 971 000	0	2 066 905 000	2 066 905 000	20 934 000	1,02%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 045 971 000	0	2 066 905 000	2 066 905 000	20 934 000	1,02%
7411 DGF - Forfaitaire	563 000 000	0	566 881 000	566 881 000	3 881 000	0,69%	0	0	0	-	0	0	0	-	563 000 000	0	566 881 000	566 881 000	3 881 000	0,69%
74128 DGF - Aménagement (DACOM)	230 000 000	0	248 762 000	248 762 000	18 762 000	8,16%	0	0	0	-	0	0	0	-	230 000 000	0	248 762 000	248 762 000	18 762 000	8,16%
74838 FPIC - Fonds de péréquation inter	25 500 000	0	10 991 000	10 991 000	-14 509 000	-56,90%	0	0	0	-	0	0	0	-	25 500 000	0	10 991 000	10 991 000	-14 509 000	-56,90%
7485 Dotation titres securisés	2 471 000	0	2 471 000	2 471 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 471 000	0	2 471 000	2 471 000	0	0,00%
748811 DNAF - Dotation non affectée de fo	1 225 000 000	0	1 237 800 000	1 237 800 000	12 800 000	1,04%	0	0	0	-	0	0	0	-	1 225 000 000	0	1 237 800 000	1 237 800 000	12 800 000	1,04%
75 Autres produits de gestion courante	2 460 000	0	2 460 000	2 460 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 460 000	0	2 460 000	2 460 000	0	0,00%
752 Revenus des immeubles	2 460 000	0	2 460 000	2 460 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 460 000	0	2 460 000	2 460 000	0	0,00%
77 Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	-	274 371 000	383 246 000	108 875 000	39,68%	99 722 000	139 394 663	39 672 663	39,78%	374 093 000	0	522 640 663	522 640 663	148 547 663	39,71%
774 Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	-	274 371 000	383 246 000	108 875 000	39,68%	99 722 000	139 394 663	39 672 663	39,78%	374 093 000	0	522 640 663	522 640 663	148 547 663	39,71%
78 Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
7817 Reprises sur provisions pr dépréciat	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
OPERATIONS D'ORDRE	0	1 648 210 233	0	1 648 210 233	1 648 210 233	-	0	0	0	-	0	396 337	396 337	-	0	1 648 962 170	-355 600	1 648 606 570	1 648 606 570	-
002 Résultat de fonctionnement reporté	0	1 648 210 233	0	1 648 210 233	1 648 210 233	-	0	0	0	-	0	396 337	396 337	-	0	1 648 962 170	-355 600	1 648 606 570	1 648 606 570	-
002 Résultat de fonctionnement reporté	0	1 648 210 233	0	1 648 210 233	1 648 210 233	-	0	0	0	-	0	396 337	396 337	-	0	1 648 962 170	-355 600	1 648 606 570	1 648 606 570	-
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
7815 Reprises sur provisions pour risqué	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 152 291 000	0	3 650 004 733	3 650 004 733	497 713 733	15,79%	476 271 000	594 566 000	118 295 000	24,84%	302 822 000	346 496 000	43 674 000	14,42%	3 931 384 000	0	4 591 066 733	4 591 066 733	659 682 733	16,78%
OPERATIONS REELLES	2 962 801 000	0	3 433 010 733	3 433 010 733	470 209 733	15,87%	449 961 000	550 793 000	100 832 000	22,41%	248 880 000	285 730 000	36 850 000	14,81%	3 661 642 000	0	4 269 533 733	4 269 533 733	607 891 733	16,60%
011 Charges à caractère général	495 722 000	0	676 102 070	676 102 070	180 380 070	36,39%	277 565 000	360 624 000	83 059 000	29,92%	54 670 000	70 988 000	16 318 000	29,85%	827 957 000	0	1 107 714 070	1 107 714 070	279 757 070	33,79%
60 Achats	241 387 000	0	260 948 000	260 948 000	19 561 000	8,10%	220 390 000	283 170 000	62 780 000	28,49%	24 190 000	30 245 000	6 055 000	25,03%	485 967 000	0	574 363 000	574 363 000	88 396 000	18,19%
6042 Achats de prestat° de services (aut	3 500 000	0	7 320 000	7 320 000	3 820 000	109,14%	0	0	0	-	0	0	0	-	3 500 000	0	7 320 000	7 320 000	3 820 000	109,14%
6045 Achats d'études, prestations de ser	0	0	483 000	483 000	483 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	483 000	483 000	483 000	-
60611 Eau et assainissement	7 500 000	0	7 500 000	7 500 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	7 500 000	0	7 500 000	7 500 000	0	0,00

Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Chapitre / Nature / Imputation / Fonction	Budget principal 2023	Résultats 2023 + RAR BP	Proposition BP 2024	Budget principal 2024	Ecart / 2023		Budget EAU 2023	Budget EAU 2024	Ecart / 2023		Budget DECHETS 2023	Budget DECHETS 2024	Ecart / 2023		Budget consolidé 2023	Résultats 2023 + RAR consolidés	Proposition consolidé 2024	Budget consolidé 2024	Ecart / 2023	
					Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux					Valeur	Taux
6227 Frais d'actes et de contentieux	13 000 000	0	7 000 000	7 000 000	-6 000 000	-46,15%	0	0	0	-	0	0	0	-	13 000 000	0	7 000 000	7 000 000	-6 000 000	-46,15%
6228 Divers : coursiers	600 000	0	1 613 000	1 613 000	1 013 000	168,83%	0	0	0	-	0	0	0	-	600 000	0	1 613 000	1 613 000	1 013 000	168,83%
6231 Annonces et insertions	1 000 000	0	900 000	900 000	-100 000	-10,00%	100 000	100 000	0	0,00%	100 000	100 000	0	0,00%	1 200 000	0	1 100 000	1 100 000	-100 000	-8,33%
6232 Fêtes et cérémonies	6 000 000	0	6 360 000	6 360 000	360 000	6,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	6 000 000	0	6 360 000	6 360 000	360 000	6,00%
6236 Catalogues et imprimés	2 100 000	0	1 214 000	1 214 000	-886 000	-42,19%	250 000	250 000	0	0,00%	250 000	250 000	0	0,00%	2 600 000	0	1 714 000	1 714 000	-886 000	-34,08%
6238 Divers (Publicité, publications, relat	50 000	0	185 000	185 000	135 000	270,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	50 000	0	185 000	185 000	135 000	270,00%
6247 Transports collectifs	3 000 000	0	5 010 000	5 010 000	2 010 000	67,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	3 000 000	0	5 010 000	5 010 000	2 010 000	67,00%
6256 Missions	1 000 000	0	500 000	500 000	-500 000	-50,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	1 000 000	0	500 000	500 000	-500 000	-50,00%
6261 Frais d'affranchissement	0	0	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-
6262 Frais de télécommunications	18 000 000	0	17 804 000	17 804 000	-196 000	-1,09%	5 210 000	5 000 000	-210 000	-4,03%	1 600 000	600 000	-1 000 000	-62,50%	24 810 000	0	23 404 000	23 404 000	-1 406 000	-5,67%
627 Services bancaires et assimilés	525 000	0	500 000	500 000	-25 000	-4,76%	0	0	0	-	0	0	0	-	525 000	0	500 000	500 000	-25 000	-4,76%
6282 Frais Gardiennage	0	0	67 634 000	67 634 000	67 634 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	67 634 000	67 634 000	67 634 000	-
6283 Frais de nettoyage des locaux	8 100 000	0	8 400 000	8 400 000	300 000	3,70%	0	250 000	250 000	-	0	370 000	370 000	-	8 100 000	0	9 020 000	9 020 000	920 000	11,36%
6284 Redevances ->services rendus (Dé	3 100 000	0	2 250 000	2 250 000	-850 000	-27,42%	0	0	0	-	0	0	0	-	3 100 000	0	2 250 000	2 250 000	-850 000	-27,42%
6288 Autres serv.extérieurs	14 800 000	0	33 968 000	33 968 000	19 168 000	129,51%	0	800 000	800 000	-	0	400 000	400 000	-	14 800 000	0	35 168 000	35 168 000	20 368 000	137,62%
63 Impôts et taxes	470 000	0	60 000	60 000	-410 000	-87,23%	10 000	3 000	-7 000	-70,00%	30 000	20 000	-10 000	-33,33%	510 000	0	83 000	83 000	-427 000	-83,73%
6354 Droits d'enregistrement et de timbr	150 000	0	40 000	40 000	-110 000	-73,33%	10 000	3 000	-7 000	-70,00%	30 000	20 000	-10 000	-33,33%	190 000	0	63 000	63 000	-127 000	-66,84%
6358 Autres droits	320 000	0	20 000	20 000	-300 000	-93,75%	0	0	0	-	0	0	0	-	320 000	0	20 000	20 000	-300 000	-93,75%
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 908 025 000	0	2 050 633 000	2 050 633 000	142 608 000	7,47%	113 610 000	125 546 000	11 936 000	10,51%	193 710 000	214 206 000	20 496 000	10,58%	2 215 345 000	0	2 390 385 000	2 390 385 000	175 040 000	7,90%
6215 Pers.Aff.par la Coll. de Ratt.	0	0	0	0	0	-	10 900 000	11 200 000	300 000	2,75%	14 600 000	15 000 000	400 000	2,74%	25 500 000	0	26 200 000	26 200 000	700 000	2,75%
6218 Autre personnel extérieur (Main-d'œ	600 000	0	2 236 000	2 236 000	1 636 000	272,67%	0	26 000	26 000	-	0	0	0	-	600 000	0	2 262 000	2 262 000	1 662 000	277,00%
6336 Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT (C	32 500 000	0	71 015 000	71 015 000	38 515 000	118,51%	1 800 000	4 017 000	2 217 000	123,17%	3 200 000	7 064 000	3 864 000	120,75%	37 500 000	0	82 096 000	82 096 000	44 596 000	118,92%
64111 Personnel titulaire - Rémunération	1 119 400 000	0	1 215 803 000	1 215 803 000	96 403 000	8,61%	47 800 000	56 309 000	8 509 000	17,80%	78 600 000	96 069 000	17 469 000	22,23%	1 245 800 000	0	1 368 181 000	1 368 181 000	122 381 000	9,82%
64118 Personnel titulaire - Autres indemni	167 800 000	0	166 513 000	166 513 000	-1 287 000	-0,77%	20 600 000	21 138 000	538 000	2,61%	40 900 000	42 605 000	1 705 000	4,17%	229 300 000	0	230 256 000	230 256 000	956 000	0,42%
64131 Personnel non titulaire - Rémunéra	88 500 000	0	104 948 000	104 948 000	16 448 000	18,59%	5 800 000	6 032 000	232 000	4,00%	10 000 000	5 436 000	-4 564 000	-45,64%	104 300 000	0	116 416 000	116 416 000	12 116 000	11,62%
6451 Cotisations à la Caisse de Prévoya	487 700 000	0	478 668 000	478 668 000	-9 032 000	-1,85%	26 200 000	26 369 000	169 000	0,65%	45 500 000	47 018 000	1 518 000	3,34%	559 400 000	0	552 055 000	552 055 000	-7 345 000	-1,31%
6475 Médecine du travail, pharmacie	5 025 000	0	4 799 000	4 799 000	-226 000	-4,50%	510 000	455 000	-55 000	-10,78%	910 000	1 014 000	104 000	11,43%	6 445 000	0	6 268 000	6 268 000	-177 000	-2,75%
6488 Autres charges de personnel (pens	6 500 000	0	6 651 000	6 651 000	151 000	2,32%	0	0	0	-	0	0	0	-	6 500 000	0	6 651 000	6 651 000	151 000	2,32%
65 Autres charges de gestion courante	553 354 000	0	698 979 663	698 979 663	145 625 663	26,32%	58 286 000	58 393 000	107 000	0,18%	0	0	0	-	611 640 000	0	757 372 663	757 372 663	145 732 663	23,83%
6531 Indemnités	22 300 000	0	22 300 000	22 300 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	22 300 000	0	22 300 000	22 300 000	0	0,00%
6532 Frais de mission	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	-1 000 000	-50,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	-1 000 000	-50,00%
6533 Cotisations de retraite	1 500 000	0	1 700 000	1 700 000	200 000	13,33%	0	0	0	-	0	0	0	-	1 500 000	0	1 700 000	1 700 000	200 000	13,33%
6535 Formation	4 460 000	0	4 460 000	4 460 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	4 460 000	0	4 460 000	4 460 000	0	0,00%
6542 Créances éteintes	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
6554 Contributions Contrat de Ville, Te C	4 500 000	0	4 429 000	4 429 000	-71 000	-1,58%	58 286 000	58 393 000	107 000	0,18%	0	0	0	-	62 786 000	0	62 822 000	62 822 000	36 000	0,06%
6556 Indemnités de logement aux institu	304 000	0	304 000	304 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	304 000	0	304 000	304 000	0	0,00%
6558 Autres contributions obligatoires (C	62 800 000	0	60 446 000	60 446 000	-2 354 000	-3,75%	0	0	0	-	0	0	0	-	62 800 000	0	60 446 000	60 446 000	-2 354 000	-3,75%
657364 A caract.industriel et commercial	374 093 000	0	522 640 663	522 640 663	148 547 663	39,71%	0	0	0	-	0	0	0	-	374 093 000	0	522 640 663	522 640 663	148 547 663	39,71%
6574 Subventions de fonctionnement au	81 397 000	0	81 700 000	81 700 000	303 000	0,37%	0	0	0	-	0	0	0	-	81 397 000	0	81 700 000	81 700 000	303 000	0,37%
66 Charges financières	4 700 000	0	4 247 000	4 247 000	-453 000	-9,64%	0	0	0	-	0	0	0	-	4 700 000	0	4 247 000	4 247 000	-453 000	-9,64%
66111 Intérêts réglés à l'échéance	4 700 000	0	4 247 000	4 247 000	-453 000	-9,64%	0	0	0	-	0	0	0	-	4 700 000	0	4 247 000	4 247 000	-453 000	-9,64%
67 Charges exceptionnelles	1 000 000	0	3 049 000	3 049 000	2 049 000	204,90%	500 000	6 230 000	5 730 000	1146,00%	500 000	536 000	36 000	7,20%	2 000 000	0	9 815 000	9 815 000	7 815 000	390,75%
673 Titres annulés (sur exercices antér	1 000 000	0	3 049 000	3 049 000	2 049 000	204,90%	500 000	6 230 000	5 730 000	1146,00%	500 000	536 000	36 000	7,20%	2 000 000	0	9 815 000	9 815 000	7 815 000	390,75%
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
022 Dépenses Imprévues	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
OPERATIONS D'ORDRE	189 490 000	0	216 994 000	216 994 000	27 504 000	14,51%	26 310 000	43 773 000	17 463 000	66,37%	53 942 000	60 766 000	6 824 000	12,65%	269 742 000	0	321 533 000	321 533 000	51 791 000	19,20%
02																				

Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Chapitre / Nature / Imputation / Fonction	Budget principal 2023	Résultats 2023 + RAR BP	Proposition BP 2024	Budget principal 2024	Ecart / 2023		Budget EAU 2023	Budget EAU 2024	Ecart / 2023		Budget DECHETS 2023	Budget DECHETS 2024	Ecart / 2023		Budget consolidé 2023	Résultats 2023 + RAR consolidés	Proposition consolidé 2024	Budget consolidé 2024	Ecart / 2023		
					Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux					Valeur	Taux	
2021002 2031 Frais d'études	0	3 955 000	0	3 955 000	3 955 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	3 955 000	0	3 955 000	3 955 000	-	
2021002 2031 Frais d'études	0	6 194 755	0	6 194 755	6 194 755	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	6 194 755	0	6 194 755	6 194 755	-	
2021005 2031 Frais d'études	0	6 194 755	0	6 194 755	6 194 755	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	6 194 755	0	6 194 755	6 194 755	-	
2021005 21561 Matériel roulant	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2021007 2031 Frais d'études	0	11 245 587	0	11 245 587	11 245 587	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	11 245 587	0	11 245 587	11 245 587	-	
2021009 2031 Frais d'études	0	11 245 587	0	11 245 587	11 245 587	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	11 245 587	0	11 245 587	11 245 587	-	
2021010 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	36 039 859	36 039 859	36 039 859	-	0	0	0	-	0	36 039 859	0	36 039 859	36 039 859	-	
2021010 2188 Autres immo corporelles	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	32 776 300	32 776 300	32 776 300	-	0	32 776 300	0	32 776 300	32 776 300	-	
2021012 2031 Frais d'études	16 900 000	0	16 900 000	16 900 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	16 900 000	0	16 900 000	16 900 000	0,00%		
2021012 2128 Autres agencements et aménagement	16 900 000	0	16 900 000	16 900 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	16 900 000	0	16 900 000	16 900 000	0,00%		
2021015 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2021015 2128 Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2021018 2031 Frais d'études	0	5 993 409	0	5 993 409	5 993 409	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	5 993 409	0	5 993 409	5 993 409	-	
2021018 2128 Autres agencements et aménagement	0	5 993 409	0	5 993 409	5 993 409	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	5 993 409	0	5 993 409	5 993 409	-	
2021019 2031 Frais d'études	0	2 135 443	0	2 135 443	2 135 443	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	2 135 443	0	2 135 443	2 135 443	-	
2021019 2051 Concessions et droits similaires, br	0	598 643	0	598 643	598 643	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	598 643	0	598 643	598 643	-	
2022001 2031 Frais d'études	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0,00%		
2022001 2031 Frais d'études	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0,00%		
2022006 2031 Frais d'études	0	4 009 779	0	4 009 779	4 009 779	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	4 009 779	0	4 009 779	4 009 779	-	
2022006 2051 Concessions et droits similaires, br	0	4 009 779	0	4 009 779	4 009 779	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	4 009 779	0	4 009 779	4 009 779	-	
2022007 2031 Frais d'études	0	19 821 811	0	19 821 811	19 821 811	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	19 821 811	0	19 821 811	19 821 811	-	
2022007 21561 Matériel roulant	0	19 821 811	0	19 821 811	19 821 811	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	19 821 811	0	19 821 811	19 821 811	-	
2022008 2031 Frais d'études	139 644 000	5 316 048	140 613 000	145 929 048	6 285 048	4,50%	0	0	0	-	0	0	0	-	139 644 000	5 316 048	140 613 000	145 929 048	6 285 048	4,50%	
2022008 2312 Terrains	131 644 000	0	139 813 000	139 813 000	8 169 000	6,21%	0	0	0	-	0	0	0	-	131 644 000	0	139 813 000	139 813 000	8 169 000	6,21%	
2022009 2031 Frais d'études	8 000 000	5 316 048	800 000	6 116 048	-1 883 952	-23,55%	0	0	0	-	0	0	0	-	8 000 000	5 316 048	800 000	6 116 048	-1 883 952	-23,55%	
2022009 2315 Installations, matériel et outillage te	0	0	0	0	0	-	155 993 000	212 612 463	56 619 463	36,30%	0	0	0	-	155 993 000	69 612 463	143 000 000	212 612 463	56 619 463	36,30%	
2022010 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	9 790 000	11 469 504	1 679 504	17,16%	0	9 790 000	11 469 504	0	11 469 504	1 679 504	17,16%
2022010 2188 Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	9 790 000	11 469 504	1 679 504	17,16%	0	9 790 000	11 469 504	0	11 469 504	1 679 504	17,16%
2022011 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	7 100 000	8 083 969	983 969	13,86%	0	7 100 000	8 083 969	0	8 083 969	983 969	13,86%
2022011 2188 Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	7 100 000	8 083 969	983 969	13,86%	0	7 100 000	8 083 969	0	8 083 969	983 969	13,86%
2022012 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	27 200 000	46 470 300	19 270 300	70,85%	0	27 200 000	2 331 300	44 139 000	46 470 300	19 270 300	70,85%
2022012 21561 Matériel roulant	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	5 000 000	2 331 300	-2 668 700	-53,37%	0	5 000 000	2 331 300	0	2 331 300	-2 668 700	-53,37%
2022012 2128 Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	3 500 000	13 139 000	9 639 000	275,40%	0	3 500 000	13 139 000	13 139 000	9 639 000	275,40%	
2022012 2151 Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	18 700 000	31 000 000	12 300 000	65,78%	0	18 700 000	31 000 000	31 000 000	12 300 000	65,78%	
2023001 2031 Frais d'études	0	1 564 300	16 500 000	18 064 300	18 064 300	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	1 564 300	16 500 000	18 064 300	18 064 300	-	
2023001 2135 Installations générales, agencement	0	0	16 500 000	16 500 000	16 500 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	16 500 000	16 500 000	16 500 000	-	
2023002 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	10 600 000	10 600 000	10 600 000	-	0	0	0	-	0	0	10 600 000	10 600 000	10 600 000	-	
2023002 2135 Installations générales, agencement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2023003 2031 Frais d'études	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	
2023003 2135 Installations générales, agencement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2023004 2031 Frais d'études	0	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	
2023004 2135 Installations générales, agencement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2024001 2031 Frais d'études	0	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	
2024001 2031 Frais d'études	0	0	800 000	800 000	800 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	800 000	800 000	800 000	-	
2024002 2031 Frais d'études	0	0	8 900 000	8 900 000	8 900 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	8 900 000	8 900 000	8 900 000	-	
2024002 2135 Installations générales, agencement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2024003 2031 Frais d'études	0	0	24 110 000	24 110 000	24 110 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	24 110 000	24 110 000	24 110 000	-	
2024003 2115 Terrains bâtis	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2024004 2031 Frais d'études	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	37 000 000	37 000 000	37 000 000	-	0	0	37 000 000	37 000 000	37 000 000	-	
2024004 2182 Matériel de transport	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2024005 2031 Frais d'études	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	
2024005 2151 Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2024006 2031 Frais d'études	0	0	28 600 000	28 600 000	28 600 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	28 600 000	28 600 000	28 600 000	-	
2024006 2135 Installations générales, agencement	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	
2024007 2031 Frais d'études	0	0	6 800 000	6 800 000	6 800 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	6 800 000	6 800 000	6 800 000	-	
2024007 2188 Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	

Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Chapitre / Nature / Imputation / Fonction	Budget principal 2023	Résultats 2023 + RAR BP	Proposition BP 2024	Budget principal 2024	Ecart / 2023		Budget EAU 2023	Budget EAU 2024	Ecart / 2023		Budget DECHETS 2023	Budget DECHETS 2024	Ecart / 2023		Budget consolidé 2023	Résultats 2023 + RAR consolidés	Proposition consolidé 2024	Budget consolidé 2024	Ecart / 2023	
					Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux					Valeur	Taux
2031 Frais d'études	0	0	800 000	800 000	800 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	800 000	800 000	800 000	-
2024019 Conformité électrique des stations de produ	0	0	0	0	0	-	0	40 000 000	40 000 000	-	0	0	0	-	0	0	40 000 000	40 000 000	40 000 000	-
21534 Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	-	0	40 000 000	40 000 000	-	0	0	0	-	0	0	40 000 000	40 000 000	40 000 000	-
2024020 Mise aux normes du bâtiment DSPC	0	0	500 000	500 000	500 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	500 000	500 000	500 000	-
2031 Frais d'études	0	0	500 000	500 000	500 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	500 000	500 000	500 000	-
2024021 Sécurisation des voies au cimetière	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
2031 Frais d'études	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
2024022 Optimisation et récupération d'espace funér	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
2031 Frais d'études	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
2024023 ETU réhabilitation structures de proximité	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-
2031 Frais d'études	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-
2024024 Refonte du site internet de la mairie	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
2051	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
OPERATIONS D'ORDRE	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
15111 Provisions pour litiges et contentieu	0	0	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
SOLDE DE INVESTISSEMENT	0	966 079 405	-495 705 736	470 373 669	470 373 669	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	911 139 433	-440 765 764	470 373 669	470 373 669	-
SOLDE GENERAL	0	2 614 289 638	-852 465 469	1 761 824 169	1 761 824 169	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	2 560 101 603	-798 277 434	1 761 824 169	1 761 824 169	-
RECETTES TOTALES	3 929 618 000	2 926 882 204	3 898 862 000	6 825 744 204	2 896 126 204	73,70%	639 950 000	972 648 322	332 698 322	51,99%	364 595 000	517 315 418	152 720 418	41,89%	4 934 163 000	3 137 242 335	5 178 465 609	8 315 707 944	3 381 544 944	68,53%
DEPENSES TOTALES	3 929 618 000	312 592 566	4 751 327 469	5 063 920 035	1 134 302 035	28,87%	639 950 000	972 648 322	332 698 322	51,99%	364 595 000	517 315 418	152 720 418	41,89%	4 934 163 000	577 140 732	5 976 743 043	6 553 883 775	1 619 720 775	32,83%
RESULTAT GENERAL	0	2 614 289 638	-852 465 469	1 761 824 169	1 761 824 169	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	2 560 101 603	-798 277 434	1 761 824 169	1 761 824 169	-